

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 décembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013**

**2013 V. 319** Vœu relatif au développement des activités nautiques à Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le triathlon de Paris, organisé depuis 2007, n'a pas eu lieu en juillet 2013, la Préfecture de Police n'ayant pas donné son accord pour des raisons de sécurité après consultation de l'Agence régionale de santé (ARS).

Considérant que les éditions précédentes avaient rassemblé au total plus de 12 000 athlètes et n'avaient pas connu de difficulté particulière.

Considérant qu'une course de natation, «la traversée de Paris à la nage», a aussi été annulée en septembre 2012.

Considérant que la qualité de l'eau de la Seine est difficile à évaluer, les contrôles étant assez peu nombreux et soumis à l'aléa météorologique.

Considérant la nécessité de développer le trafic fluvial sur la Seine, mais aussi d'assurer la multiplicité des usages du fleuve.

Considérant que d'autres événements, comme le Nautic SUP Paris Crossing, une course en paddle sur la Seine à Paris, ou la Traversée de Paris, une « randonnée » en aviron, se tiennent chaque année avec succès.

Considérant que la reconquête des berges de Seine déjà effective rive gauche est un appui important pour développer la pratique des sports nautiques à Paris.

Considérant la nécessité de poursuivre à l'avenir la reconquête des berges de Seine, en rive droite.

Considérant qu'il existe aussi une base nautique au bassin de la Villette (19e) qui accueille toute l'année - et notamment pendant Paris Plages - avirons, canoës à deux places et kayaks individuels.

Considérant la difficulté à pratiquer du sport à Paris, notamment au vu de la surexploitation des 38 piscines parisiennes.

Aussi, sur proposition de M. Christophe NAJDOVSKI, Mme Danielle FOURNIER et des élu/es du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparenté/es,

Décide :

- de développer la pratique des activités nautiques sur la Seine (canoë, kayak, paddle...).
- d'expérimenter la baignade ponctuelle et le développement d'activités nautiques dans le bassin de la Villette.
- de demander à M. le Préfet de Police de réexaminer le dossier du Triathlon de Paris pour l'édition 2014.